RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(11) N° de publication :

(A n'utiliser que pour les commandes de reproduction). 2 482 107

PARIS

A1

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

N° 81 06816

- (54) Nouvel antibiotique aminoglycosidique dérivé de l'istamycine A, procédé de préparation et compositions pharmaceutiques le renfermant.
- Classification internationale (Int. Cl. 3). C 07 H 15/22; A 01 N 43/16; A 61 K 31/71.
- Priorité revendiquée : Japon, 28 mars 1980, nº 38889/80.
 - (41)Date de la mise à la disposition du public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 46 du 13-11-1981.
 - Déposant : ZAIDAN HOJIN BISEIBUTSU KAGAKU KENKYU KAI, société de droit japonais, (71)résidant au Japon.
 - (72)Invention de : Hamao Umezawa, Shinichi Kondo et Daishiro Ikeda.
 - Titulaire: Idem (71)
 - Mandataire: Cabinet Germain et Maureau, Le Britannia, Tour C, 20, bd E.-Déruelle, 69003 Lyon.

L'invention concerne un nouveau dérivé de l'istamycine A, la di-N⁶',0³-déméthylistamycine A (c'est -à-dire
la 6'-N,3-0-didéméthylistamycine A) qui est un antibiotique aminoglycosidique synthétique utile comme agent
antibactérien, ainsi qu'un procédé pour sa préparation
et ses utilisations thérapeutiques.

La demanderesse a déjà décrit et revendiqué de nouveaux antibiotiques utiles, l'istamycine A et l'istamycine B, produits par culture d'une nouvelle espèce de Streptomyces, la souche Streptomyces tenjimariensis SS 939 (FERM-P 4932 ou ATCC 31603) qui sont hautement actifs visà-vis de toute une variété de bactéries gram-négatives et gram-positives (Cf. le "Journal of Antibiotics", 32, 964-966 Septembre 1979, demande de brevet anglais 2 048 855 A 15 publiée le 17 décembre 1980). Elle a étudié de façon approfondie la production synthétique de l'istamycine A en partant de la 3',4'-didésoxynéamine (Cf. "Journal of Antibiotics", 32, 1365-1366 (1979)). Lors de prolongement de cette étude, les inventeurs ont préparé avec succès un nouveau dérivé de l'istamycine A, la di-N⁶,0³-déméthylistamycine A et ils ont découvert que ce produit présente une activité antibactérienne élevée vis-à-vis de toute une gamme de bactéries gram-négatives et gram-positives et particulièrement sont plus actifs vis-à-vis de Pseudomonas aeruginosa que l'istamycine.

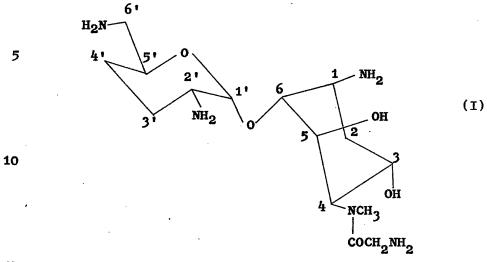
L'invention a donc tout d'abord pour objet un nouveau dérivé antibiotique de l'istamycine A qui est utile comme agent antibactérien pour le traitement thérapeutique des affections bactériennes chez l'homme ainsi que pour la sté30 rilisation du matériel et des instruments chirurgicaux.
L'invention a également pour objet un procédé pour la synthèse de ce nouveau dérivé antibiotique de l'istamycine A.
Elle a enfin pour objet une composition pharmaceutique renfermant, comme ingrédient actif, le nouveau dérivé antibiotique de l'istamycine A.

55 tibiotique de l'istamycine A.

L'invention a donc tout d'abord pour objet une nouvelle substance antibiotique, la $di-N^6$ ', 0^3 -déméthylistamy-

2

cine A de formule développée :

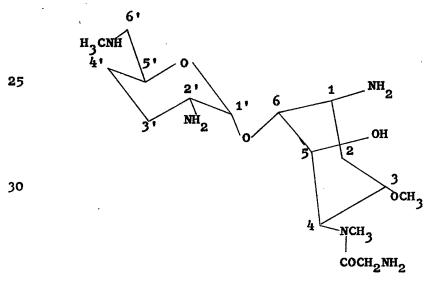


15

ainsi que ses sels d'addition acide.

L'istamycine A présente la formule développée suivante :

20



35

Le composé de formule I correspond donc à un dérivé de l'istamycine A dont on a éliminé les deux groupes méthyl du groupe méthoxy en position 3 et du groupe méthylamino en position 6'.

5

Le nouveau composé de formule I selon l'invention présente les propriétés physico-chimiques et biologiques suivantes :

Le monocarbonate de di-N⁶,0³-déméthylistamycine A se trouve sous forme d'une poudre incolore sans point de fusion défini, qui se décompose à 138-145°C, donne une rotation optique spécifique de [a] 22 + 136° (C 0,36 dans l'eau); les résultats de l'analyse élémentaire sont les suivants: Trouvé: C 45,39; H 7,63; N 16,42%, ce qui correspond aux valeurs théoriques de C₁₅H₃₁N₅O₅.H₂CO₃ (C 45,38; H 7,85; N 16,54%). La spectrométrie de masse du monocarbonate montre le pic de (M + 1) de m/e = 362 et la chromatographie en couche mince sur gel de silice une tache unique (positive à la ninhydrine) à Rf 0,06, avec développement avec la phase inférieure d'un mélange chloroforme-méthanol-ammoniaque à 28% (2:1:1 en volume) ou à Rf 0,46 avec développement avec un mélange butanol-éthanol-chloroforme-ammoniaque à 17% (4:5:2:5 en volume).

Le composé de formule I présente une activité antibactérienne élevée vis-à-vis d'une gamme importante de bactéries gram-négatives et gram-positives, comme il ressort des spectres antibactériens rassemblés à la Table I ci-après, ceux de l'istamycine A étant également indiqués à titre de comparaison. Les concentrations inhibitoires minimum ont été déterminées selon une méthode standard de dilution en série sur plaques d'agar nutritif incubées à 37°C pendant 17 heures. Les résultats de la table I révèlent que la di-déméthylistamycine A selon l'invention est nettement plus active que l'istamycine A vis-à-vis de Pseudomonas aeruginosa.

4
TABLE 1

Concentrations inhibitoires Minimum (mcg/ml)

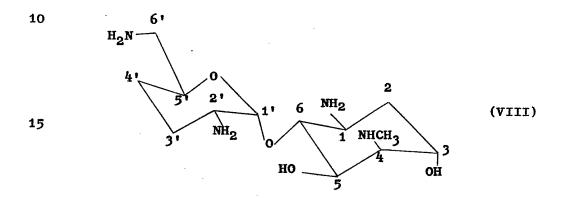
			-	
Microorga	anismes	d'essais	Di-déméthyl- istamycine A	Istamycine A
Staphyloco	0,78			
£4		" Smith	< 0,20	<0,20
37		" Ap01	1,56	0,78
Staphyloco	9 1,56	0,78		
Micrococcu	ıs flav	us FDA 16	3,13	3,13
Sarcina lu	itea PC	I 1001	0,78	0,20
Bacillus a	nthrac	is	0,39	<0,20
Bacillus s	subtili	s PCI 219	<0,20	< 0,20 ⊸
11	11	NRRL B-558	<0,20	0,39
Bacillus o	ereus	ATCC 10702	3,13	3,13
Corynebaci	erium	bovis 1810	1,56	1,56
Mycobacter	rium sm	egmatis ATCC	607 0,39	1,56
Escherichi	a coli	NIHJ	6,25	3,13
11	***	K-12	6,25	1,56
11	11	K-12 R5	100	3,13
31 - 3	11	K-12 R 388	1,56	0,78
11	ti	K-12 J5R11-2	3,13	3,13
***	11	K-12 ML 1629	3,13	3,13
. 11	11	K-12 ML 1630	12,5	3,13
ŧŦ	11	K-12 ML 1410	6,25	3,13
17	11	K-12 ML1410	R81 3,13	1,56
TĪ	11	K-12 LA290 R	55 12,5	3,13
11	11	K-12 LA290 R	56 3,13	1,56
Tt	***	K-12 LA290 R	64 3,13	1,56
ŦŦ	Ħ	w677	3,13	1,56
**	11	JR66/W677	6,25	3,13
11	**	K-12 C600 R1	35 × 100	>100
11	**	JR 225	3,13	1,56
Klebsiella	pneum	oniae PC 1602	3,13	1,56
11	ŢŢ	. 22 # 30	038 12,5	3,13
Shigella d	lysente	<u>riae</u> JS 11910	12,5	3,13

		5	
	Shigella flexneri 4B JS	11811 12,5	6,25
	Shigella sonnei JS 1175	6 6,25	6,25
	Salmonella typhi T-63	* 3 ,1 3	0,78
	Salmonella enteritidis	1891 6,25	3,13
5	Proteus vulgaris 0X19	1,56	0,78
	Proteus rettgeri GN311	50	25
	" " GN466	12,5	6,25
	Serratia marcescens	12,5	6,25
	Serratia sp. SOU	>100	>100
10	Serratia sp. 4	50	50
	Providencia sp. Pv16	12,5	6,25
	Providencia sp. 2991	12,5	25
	Pseudomonas aeruginosa	A3 3,13	6,25
	11 41	N°12 25	100
15	11 11	H9 12,5	25
	11 11	H11 50	100
	tt tt	TI-13 12,5	25
	\$f	GN 315 25	25
	77 77	99 > 100	> 100
20	11 11	B-13 >100	> 100
	11 +11 +11	21-75 > 100	> 100
	11 11	PST 1 50	100
	11 11	ROS 134/ 50 PV 21	100
25	и и	K-Ps 102 12,5	50
	Pseudomonas maltophilia	GN 907 >100	>100

Le composé selon l'invention, la di-N⁶,0³-déméthylistamycine A, est habituellement obtenu sous forme de base
libre ou d'hydrate ou de carbonate qui peut être transformé en tout sel d'addition acide pharmaceutiquement acceptable par réaction, de façon classique, avec un acide
pharmaceutiquement acceptable. Comme exemple d'acide
pharmaceutiquement acceptable utilisable dans ce but, on
peut citer les acides minéraux tels que les acides chlorhydrique, bromhydrique, sulfurique, phosphorique et nitrique, et les acides organiques tels que les acides

acétique, maléique, citrique, ascorbique et méthane-sulfonique.

L'invention a également pour objet un procédé de préparation du composé de formule I qui consiste à bloquer simultanément avec un groupe amino-protecteur les trois groupes amino en position 1, 2' et 6' du composé de formule développée :



20

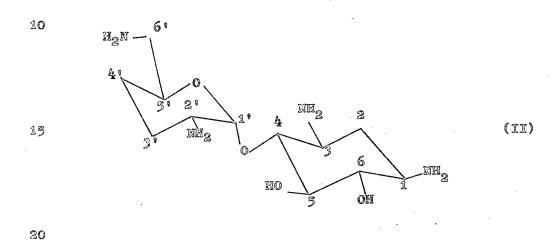
à faire réagir le dérivé tri-N protégé obtenu avec la glycine ou une glycine N-protégée dont le groupe amino a été bloqué avec un groupe amino-protecteur, ou avec un équivalent fonctionnel de ladite glycine pour acyler le groupe méthylamino non protégé en position 4 du composé (VIII) et à éliminer tous les groupes amino-protecteurs restant du produit d'acylation. Le procédé selon l'invention peut comporter une étape de transformation du composé (I) ainsi obtenu en son sel d'addition acide ou en transformant un sel d'addition acide du composé en base libre ou en un autre sel d'addition acide par une méthode classique.

Le composé de départ de formule (VIII) à utiliser

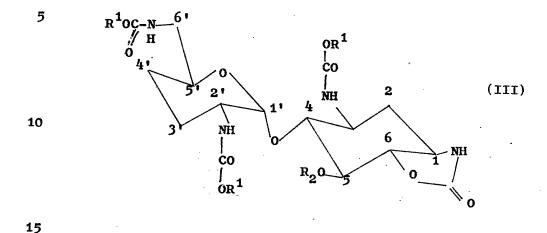
35 dans le présent procédé, qui est la N⁴-déglycyl-di-N⁶,0³
déméthyl-istamycine A peut être préparé à partir de la

3',4'-didésoxyméamine qui, à son tour, peut être obtenue par une technique connue comme décrit dans le "Journal of Antibiotics" 24, 711-712 (1971) ou le "Bulletin of the Chemical Society of Japan" 46, 3507-3510 (1973).

La méthode de préparation du composé initial (VIII) est résumée ci-après. Les quatre groupes amino existant dans la 3',4'-di-désoxynéamine de formule :

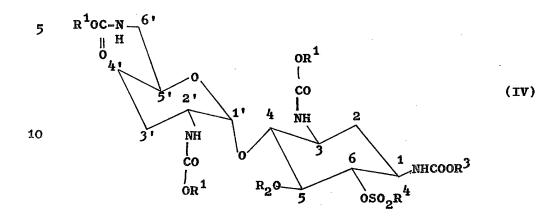


sont bloqués avec un groupe amino-protecteur du type formateur d'uréthane puis transformés en dérivé carbamate
cyclique en 1,6 du composé N-protégé (II) par traitement
avec une base telle qu 'un hydrure de métal alcalin. Le
groupe hydroxy en position 5 du dérivé carbamate cyclique
en 1,6 est bloqué avec un groupe hydroxy-protecteur pour
donner un composé de formule :

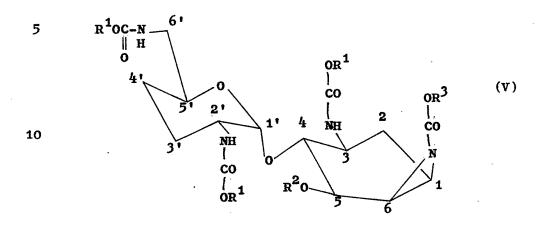


dans laquelle chaque R¹0CO représente un groupe aminoprotecteur monovalent du type formateur d'uréthane, R1 étant un groupe alkyl (par ex. de 1 à 6 atomes de carbone), un groupe cycloalkyl (par exemple de 5 à 6 atomes de carbone) ou un groupe aralkyl (par ex. alkyl-phényl-C₁₋₄ tel que le benzyl) et R² représente un groupe alkyl (par ex. de 1 à 6 atomes de carbone), un groupe benzyl ou tétrahydropyranyl en tant que groupe hydroxy-protecteur. On traite ensuite le composé de formule (III) avec une base telle qu'une solution aqueuse d'hydroxyde de sodium ou de baryum pour hydrolyser l'anneau carbamate cyclique en 1,6, opération que l'on fait suivre d'une protection du groupe amino libre en position 1 obtenu avec un groupe amino-protecteur de type formateur d'uréthane différent du groupe R¹000 - précédemment mentionné et d'une sulfonylation du groupe hydroxy libre en position 6 obtenu avec un réactif de sulfonylation de formule R4SO3H ou un équivalent réactif pour obtenir un composé de formule générale :

35



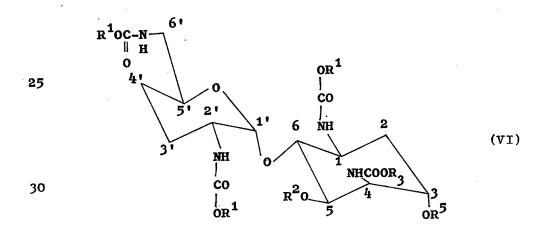
dans laquelle R¹ et R² ont les significations mentionnées ci-avant, R³0CO- est le groupe amino-protecteur monovalent du type formateur d'uréthane dans lequel R³ est un groupe alkyl (par ex. de 1 à 6 atomes de carbone), un groupe cycloalkyl (par ex. de 5 à 6 atomes de carbone) ou un groupe aralkyl (par ex. benzyl), mais différent du groupe R¹, et R⁴ est un groupe alkyl (par ex. de 1 à 4 atomes de carbone), aryl (par ex. phényl ou méthylphényl) ou aralkyl (par ex. benzyl). Le composé de formule (IV) est alors traité avec une base telle qu'un alcoolate de métal alcalin pour former un composé portant un anneau aziridine de formule générale:



dans laquelle R¹, R² et R³ ont les définitions ci -avant.

Le composé de formule (V) est ensuite traité avec un sel

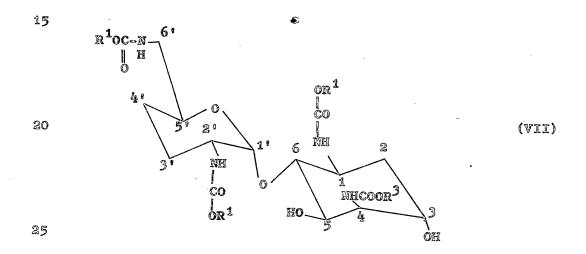
de métal alcalin d'un acide organique tel qu'un acide al
canoïque inférieur ou l'acide benzoïque pour ouvrir l'an
20 neau aziridinique, ce qui donne un composé de formule :



dans laquelle R^1 , R^2 et R^3 ont les définitions ci-avant et

et R⁵ est un groupe acyl tel que le groupe alcanoyl ou benzoyl qui vient de l'acide organique employé. Les groupes hydroxy-protecteurs (R² et R⁵) aux positions 3- et 5 du composé (VI) sont éliminés de ce dernier de façon classique. Si nécessaire, c'est-à-dire si le groupe amino-protecteur en 4,-coor a été éliminé pendant le traitement avec le sel de métal alcalin de l'acide organique ou en même temps qu'ont été éliminés les groupes hydroxy-protecteurs (R² et R⁵), on introduit un autre groupe amino-protecteur (-coor) du type formateur d'uréthane dans le groupe amino libre en 4 pour obtenir un composé de formule générale :

10

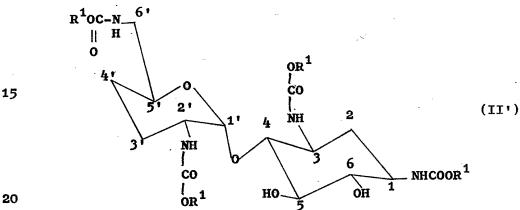


dans laquelle R¹ et R³ ont les significations données ciavant. Les groupes amino-protecteurs (-COOR¹) en position 30 1-, 2' et 6' du composé (VII) sont ensuite éliminés de façon classique, mais en maintenant à l'état déprotégé le groupe amino-protecteur en 4 (-COOR³), puis on réduit avec un hydrure métallique pour transformer le groupe amino-protégé en 4 (-NHCOOR³) en groupe 4-méthylamino. 35 On obtient ainsi le composé de formule (VIII).

On décrit ci-après un mode de réalisation avantageuse de la méthode de préparation du composé de départ (VIII).

Dans la première étape les quatre groupes amino en positions 1-, 3-, 2'- et 6'- de la 3',4'-didésoxynéamine de formule II sont bloqués avec un groupe amino-protecteur connu du type formateur d'uréthane pour donner un dérivé N-protégé de 3'.4'-didésoxynéamine de formule générale :

10



dans laquelle chaque R1-0C00 est un groupe amino-protecteur monovalent du type formateur d'uréthane dans lequel 25 R1 est un groupe alkyl, cycloalkyl ou aralkyl comme décrit ci-avant. Le groupe amino-protecteur à utiliser dans ce but est un groupe capable de réagir avec le groupe hydroxy adjacent (quand il existe) pour former un anneau carbamate cyclique quand il sera traité avec une base dans l'étape 30 suivante. Comme exemples de groupe amino-protecteur convenant dans ce but on peut citer les groupes alkyloxycarbonyl de 2 à 7 atomes de carbone tels que les groupes tertbutoxycarbonyl et tert-amyloxycarbonyl; les groupes cycloalkyloxycarbonyl de 6 à 7 atomes de carbone tels que les 35 groupes cyclohexyloxycarbonyl et aralkyloxycarbonyl tels que les groupes benzyloxycarbonyl et para-méthoxybenzyloxycarbonyl. Parmi ceux-ci on préfère utiliser un groupe amino- protecteur du type formateur d'uréthane qui soit facilement éliminable sans couper le groupe amino-protecteur -COOR³ que l'on introduira plus tard dans le groupe amino en 1 du composé de formule (IV). On recommande à cet effet de choisir un groupe aralkyloxycarbonyl que l'on puisse éliminer par hydrogénolyse. L'introduction du groupe amino-protecteur -OCOR¹ peut être facilement effectuée par tout processus classique, par exemple par réaction avec un réactif amino-protecteur connu sous forme d'un halogénure d'acide, d'un azide d'acide ou d'un ester actif.

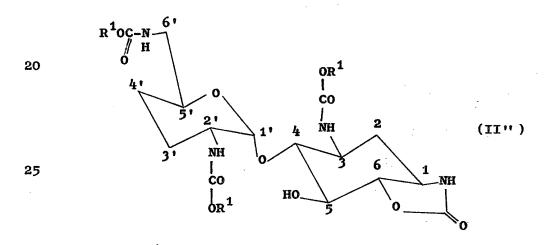
5

10

15

30

Dans la seconde étape, le composé de formule (II') est traité avec une base telle qu'un hydrure métallique pour donner un composé sous la forme d'un carbamate cyclique en 1,6 ayant la formule suivante :

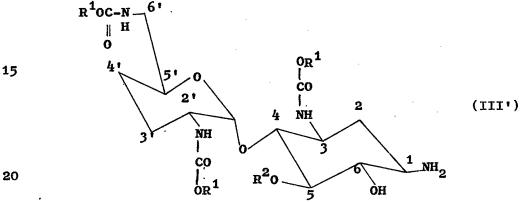


dans laquelle R¹ a la définition ci-avant. Parmi les quatre groupes amino-protecteurs du composé N-protégé (II'), le groupe amino-protecteur en position I réagit facilement même à basse température, par exemple en-dessous de 0°C 35 avec le groupe hydroxy adjacent en position 6 pour former le carbamate cyclique quand il est traité avec une base telle qu'un hydrure de métal alcalin, par ex. l'hydrure de sodium ou l'hydrure de lithium dans un solvant organique approprié tel que le diméthylformamide anhydre.

Dans la troisième étape, le groupe hydroxy en position 5 du composé carbamate cyclique (II") est bloqué avec un groupe hydroxy-protecteur connu, de façon classique, pour donner un composé de formule (III) donnée ci-avant. Cette étape est suivie par un traitement avec un produit alcalin aqueux pour hydrolyser l'anneau carbamate cyclique en 1,6 ce qui donne un composé de formule :

10

5



Le groupe protecteur (R2) qui bloque le groupe hy-25 droxy en 5 du composé II" doit être insensible aux conditions dans lesquelles doit être effectuée ladite hydrolyse alcaline du composé carbamate cyclique en 1,6 (III). Parmi les groupes hydroxy-protecteurs connus, on choisit ceux du type éther tels que les alkyl-éthers et les ben-30 zyl-éthers, et ceux du type acétal tels que le tétrahydropyranyl, tous ces groupes pouvant être introduits dans le groupe hydroxy en 5 par toute technique connue d'hydroxy-protection. En particulier, pour le groupe hydroxy-protecteur R2, on préfère utiliser le groupe té-35 trahydropyranyl qui est facilement éliminable par hydrolyse en conditions acides modérées.

L'hydrolyse subséquente du carbamate cyclique en 1,6 (III) peut être effectuée par traitement dans une solution aqueuse diluée d'un hydroxyde de métal alcalin ou alcalinoterreux tel que l'hydroxyde de sodium ou de baryum et on obtient ainsi l'ouverture de l'anneau carbamate cyclique en 1,6 sous la forme d'un aminoalcool libre de formule (III'). L'hydrolyse est de préférence effectuée à une température de 40 à 60°C et à une concentration en alcali inférieure ou égale à 0,1 M. Ces conditions réactionnelles ne conduiront pas à l'élimination des autres groupes aminote hydroxy-protecteurs, mais bien à la formation préférentielle du 1,6-aminoalcool de formule (III').

Ensuite le groupe amino en 1 ainsi libéré du composé (III') est bloqué avec un groupe amino-protecteur (-COOR³)

15 du type formateur d'uréthane qui est différent du groupe R¹OCO- existant pour bloquer les groupes amino du composé (II) et le groupe hydroxy en 6 est sulfonylé par réaction avec un réactif de sulfonylation, par exemple un halogénure de sulfonyl de formule R⁴SO₂X dans laquelle R⁴ est un groupe alkyl, aryl ou aralkyl et X est un atome de chlore ou de brome. On obtient ainsi un composé de formule (IV).

Comme groupe type formateur d'uréthane pour la protection du groupe 1-amino du composé (III') on préfère utiliser un groupe alkyloxycarbonyl puisque ce dernier peut être retenu sélectivement dans le composé à obtenir lors du dernier traitement pour l'élimination des autres groupes amino-protecteurs en positions 3-, 2'- et 6' et qu'il est intéressant pour la formation réductrice du groupe méthyl-amino en position 4 du composé (VII) comme indiqué ultérieurement.

La sulfonylation ci-dessus mentionnée du groupe hydroxy en 6 peut être effectuée avec ménagement, à température
ambiante avec un bon rendement par réaction, dans un solvant organique convenable, tel que la pyridine sèche avec
un réactif connu de sulfonylation tel qu'un halogénure
sulfonyl de formule R⁴SO₂X, spécialement le chlorure de

méthanesulfonyl, de para-toluènesulfonyl ou de benzyl-sulfonyl.

Dans l'étape suivante, le composé de formule (IV) est traité avec une base pour former un composé de formule (V) portant l'anneau aziridine, puis on traite ensuite avec un sel de métal alcalin d'un acide organique pour ouvrir l'anneau aziridine.

5

10

15

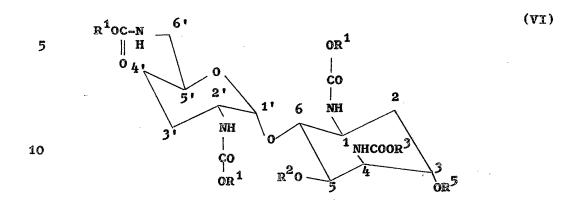
20

25

Le composé aziridine (V) peut être obtenu avec un bon rendement en traitant le composé (IV) avec une base telle qu'un alcoolate de métal alcalin, par ex. un alcoolate de sodium, spécialement le méthylate de sodium dans un solvant organique anhydre tel que le tétrahydrofuranne sec. La réaction de formation de l'anneau aziridine peut se produire même à basse température, de 0 à 10°C, température à laquelle la réaction est généralement terminée en 24 heures.

Le composé aziridine (V) ainsi produit, qui est un nouvel intermédiaire important pour la préparation du composé objet de l'invention peut être soumis directement (c'est-à-dire sans purification) à la réaction suivante d'ouverture de l'anneau.

L'ouverture de l'anneau aziridine dans le composé (V) peut être effectuée avec un rendement favorable par réaction avec un sel de métal alcalin d'un acide organique tel qu'un acide alcanoïque inférieur ou l'acide benzoïque et spécialement, par exemple, avec le benzoate ou l'acétate de sodium dans un solvant organique anhydre tel que le diméthylformamide sec. La réaction donne une forme d'aminocyclitol de formule générale :



dans laquelle R¹; R² et R³ ont la définition ci-avant et 15° R⁵ est un groupe acyl tel qu'un groupe alcanoyl ou un groupe benzoyl qui provient de l'acide organique employé.

20

25

30

35

Comme il ressort des formules (IV) et (VI), l'échange se produit entre la position du groupe amino et celle du groupe hydroxy à l'ouverture de l'anneau aziridine, quand le groupe protecteur du type uréthane reste dans le groupe amino alors que le groupe acyl venant de l'acide organique utilisé pour la réaction d'ouverture de l'anneau est introduit dans le groupe hydroxy comme montré dans la formule (VI) ci-avant. En ce qui concerne la nouvelle forme d'aminocyclitol (dérivé 1,4-diamino-1,2,4-tridésexyominocyclitol) de formule (VI), la numérotation du radical aminocyclitol est basée sur celle de la fortimicine et de l'istamycine; la même numérotation s'applique aux formules (VII), (VII') et (VIII). En ce qui concerne les composés aminocyclitol de formules (I) - (V) (dérivés 1,3-diamino-1,2,3-tridésoxyaminocyclitol), leur numérotation est basée sur celle de la 2-désoxystreptamine.

Les groupes hydroxy-protecteurs (R² et R⁵) en position 3 et 5 du composé (VI) sont ensuite éliminés de ce dernier pour donner le composé de formule (VII).Le groupe acyl R⁵, en tant que groupe hydroxy-protecteur en position 3 peut être facilement éliminé par hydrolyse alcaline avec

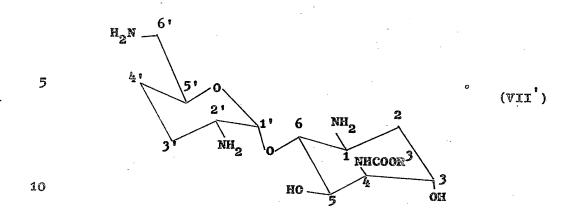
une base classique telle qu'une solution méthanolique d'ammoniac, alors que le groupe hydroxy-protecteur R² en position 5, tel que le groupe tétrahydropyranyl peut être éliminé par hydrolyse acide, en conditions douces comme déjà mentionné, par exemple par traitement avec une solution aqueuse d'acide trifluoracétique à basse température 0 à 10°C.

Dans certains cas, le groupe amino-protecteur (-COOR,) en position 4 peut être scindé au cours de la réaction précédente pendant l'ouverture de l'anneau aziridine ou quelquefois simultanément à l'élimination des groupes hydroxyprotecteurs (R², R⁵). Il est alors nécessaire de réintroduire dans le groupe amino en 4 libre le groupe amino-protecteur du type formateur d'uréthane qui est différent de celui (-0COR) utilisé pour bloquer les groupes amino en 1-,2'et 6'-. C'est par exemple le cas quand le groupe aminoprotecteur en position 4 est le groupe tert-butoxycarbonyl qui peut être scindé en même temps qu'est éliminé le groupe hydroxy-protecteur R en position 5 par hydrolyse acide ménagée. Le groupe amino-protecteur (-COOR2) du type formateur d'uréthane à réintroduire dans ce cas dans le groupe amino en 4 sera de préférence non susceptible de réagir ensuite dans la réaction d'élimination des autres groupes amino-protecteurs (-OCOR₄) en position 1-, 2'- et 6'- et devra être disponible pour la formation du groupe méthylamino en position 4. Comme exemples préférés, on cite les groupes méthoxycarbonyl et éthoxycarbonyl.

Ensuite, les groupes amino-protecteurs ($-0COR^1$) en position 1-, 2'- et 6'- du composé (VII) sont éliminés sélectivement par une technique classique de déprotection comme pour l'élimination des groupes protecteurs $-0COR^1$ mais non efficace pour l'élimination du groupe protecteur $-COOR^3$ en position 4, ce qui permet d'obtenir une N^4 -déglycil-tri- N^4 , N^6 ', O^3 -déméthylistamycine A protégée en 4 N de formule

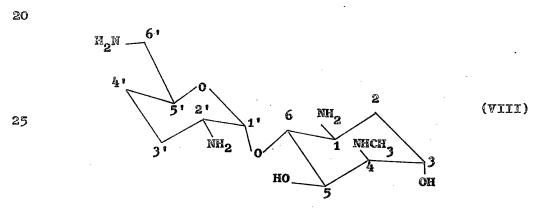
10

15



dans laquelle R³ a la définition donnée ci-avant.

Dans l'étape finale, le composé (VII') est réduit avec un hydrure métallique afin de transformer le groupe amino en 4 protégé (-NHCOOR³) en groupe 4-méthylamino (c'est-à-dire, une méthylation en 4-N), ce qui donne la N⁴-déglycyl-di-N⁶',0³-déméthylistamycine A de formule :



La méthylation en 4-N peut être effectuée par réduction du composé (VII') avec un hydrure métallique tel que l'hydrure de lithium-aluminium ou l'hydrure de bore dans un solvant organique anhydre tel que le tétrahydrofurane sec. La réaction est généralement effectuée à une température de 40 à 60°C pendant une période de 10 heures ou plus.

La N⁴-déglycyl-di-N⁶',0³-déméthylistamycine A ainsi produite, qui est utilisée comme matériau de départ dans

le procédé selon l'invention, a les propriétés suivantes : Le monocarbonate de N4-déglycyl-di-N6',03-déméthylistamycine A se trouve sous forme d'une poudre incolore qui n'a pas de point de fusion défini, se décompose à 115-118°C, a une rotation optique spécifique $\left(\alpha\right)_{D}^{22}$ + 102° (c 0.65, eau); son analyse élémentaire donne C, 46,15; H, 7,97; N, 15,37 % ce qui coîncide avec les valeurs théoriques de C13H25N404. $H_{2}CO_{3}$ (C, 45,89;H, 8,25; N, 15,29 %). La spectrométrie de masse du monocarbonate donne le pic M à m/e = 304, et la 10 chromatographie en couche mince sur gel de silice une tache simple (positive à la ninhydrine) à R_f 0.12, après développement avec la phase inférieure d'un mélange chloroformeméthanol-ammoniaque aqueuse à 28 % (2 : 1 : 1 en volume) ou à R_f 0.50 après développement avec un mélange butanol-15 éthanol-chloroforme ammoniaque aqueuse à 17 % (4 : 5 : 2 : 5 en volume).

Selon le procédé de l'invention, le composé objet de ladite invention, la di-N6',03-déméthylistamycine A de formule (I) est préparé par acylation avec de la glycine 20 (glycylation) du groupe méthylamino en position 4- du composé (VIII). Afin d'effectuer la glycylation sélective du groupe méthylamino en 4 avec un rendement élevé, il est nécessaire de bloquer préalablement les autres groupes amino en position 1-, 2'- et 6'- avec un groupe amino-protecteur. 25 Il existe heureusement une différence considérable de réactivité entre ces trois groupes amino et le groupe amino en 4. On peut ainsi préparer avec un rendement élevé, par une méthode classique d'introduction d'un groupe amino-protecteur connu, par exemple, en faisant réagir le composé (VIII) avec 30 des équivalents 3 - 3.5 molaires, d'un réactif amino-protecteur commu sous forme d'un halogéaure d'acide, d'un azide d'acide, d'un ester actif ou d'un anhydride d'acide, un dérivé N. protégé du composé (VIII) dont trois groupes amino en position 1-, 2'- et 6' ont été bloqués. Les exemples de 35 groupes amino-protecteurs connus dans ce but comprennent les groupes alkoxycarbonyl tels que les groupes tert-butoxycarbonyle et tert-amyloxycarbonyle ; les groupes cycloalkyloxycarbonyl tel que le groupe cyclohexyloxycarbonyl; les groupes aralkyloxycarbonyl tel que le groupe benzyloxycarbonyl; les groupes acyl tels que les groupes trifluoroacétyl et 0-nitrophénoxyacétyl; les groupes phosphinothioyl tels que les groupes diphénylphosphinothioyl et diméthylphosphinothioyl et les groupes phosphinyl tel que le groupe diphénylphosphinyl. On peut également utiliser des groupes amino-protecteurs divalents connus pour bloquer les groupes amino sous forme de base de Schiff.

- Le dérivé tri-N protégé en 1, 2 et 6 de la N4-dégly-10 cyl-di-N⁶', 0³-déméthylistamycine A ainsi préparé, peut être utilisé directement sans purification pour la glycylation subséquente du groupe méthylamino en 4. La N-glycylation en 4 peut être effectuée en utilisant la glycine elle-même ou un de ses équivalents fonctionnels selon toute téchnique connue utilisée pour la synthèse des peptides. Les équivalents fonctionnels de la glycine utilisés dans ce but comprennent les décyclohéxylcarbodiimides, les anhydrides d'acide mixtes, les azides et les esters actifs de la gly-20 cine.On présère bloquer préalablement le groupe amino de la glycine avec un groupe amino-protecteur qui peut être semblable à ou différent de celui utilisé pour les groupes amino du composé (VIII). Comme exemples préférés de groupe aminoprotecteur, on cite le groupe benzyloxycarbonyl éliminable 25 par hydrogénolyse en présence d'un satalyseur tel que le
- par hydrogenolyse en présence d'un satalymeur tel que le palladium ou l'oxyde de platine, ou le groupe tert-butoxycar-bonyl qui est éliminable par hydrolyse acide, par exemple, dans une solution aqueuse d'acide trifluoracétique ou acétique ou une solution diluée d'acide chlorhydrique.
- Dans un mode préféré de réalisation de procédé selon l'invention, en effectue la réaction de glycylation en 4 N avec un ester actif d'une glycine N-protégée à une température entre 40 et 60°C dans un solvant organique adapté tel que le dioxanne. Comme ester actif de réactivité élevée, on
- 35 peut mentionner le N-hydroxysuccinimide ester de la N-benzyloxycarbonyl glycine qui peut être obtenu de façon classique et qui peut être utilisé pour la glycylation dans une proportion de 1 à 1,5 équivalent molaire.

Une fois la glycylation terminée, tous les groupes aminoprotecteurs restant dans le produit réactionnel sont éliminés par une méthode conventionnelle telle que, par exemple, l'hydrogénolyse ou l'hydrolyse acide comme indiqué ci-avant, ce qui permet d'obtenir le composé de formule (I).

Comme déjà mentionné, le composé de formule (I) selon la présente invention possède une activité anti-bactérienne élevée vis-à-vis de toute une variété de bactéries. Ce composé présente en outre une faible toxigité pour les animaux; 10 en effet des souris ont toléré une administration intraveineuse de 100 mg/Kg de ce composé. Ce composé est donc utile comme agent anti-bactérien et est généralement formulé sous forme d'une composition pharmaceutique qui peut être administrée à l'homme ou à l'animal de toute manière connue en soi.

L'invention a donc également pour objet une composi-15 tion pharmaceutique contenant une quantité efficace du point de vue thérapeutique ou bactéricide du composé de formule (I), ou un des sels d'addition acide pharmaceutiquement acceptable en combinaison avec un support ou un adjuvant 20 pharmaceutiquement acceptable; une méthode d'inhibition de la croissance bactérienne chez un animal consiste à administrer une quantité efficace du point de vue thérapeutique ou bactéricide du composé (I) ou de l'un de ses sels pharmaceutiquement acceptable à un animal infecté ou suscepti-25 ble d'être infecté par des bactéries. Il est bien entendu que la quantité convenable d'ingrédient actif à administrer dépendra de la composition formulée, du mode d'administration, du terrain à traiter et de la nature des bactéries. A titre d'indication générale, l'ingrédient actif sera administré à 30 une dose de 0.5 - 5 mg/Kg de poids de l'animal.

La présente invention sera mieux comprise à l'aide des exemples suivants qui l'illustrent sans la limiter Exemple 1

Synthéses de la di-N⁶, 0³-déméthylistamycin A de formule (I)

35 (a) Préparation de la 1,3,2',6'-tétra-N-benzyloxycarbonyl-3','t'-didésoxynéamine (R¹ = benzyl dans la formule II')
On dissout 2.10 g (7.23 mmol) de 3',4'-didésoxynéamine

dans 100 ml d'un mélange eau/méthanol (1 : 5 en volume) et on ajoute à la solution 11.9 g (4.3 mmol) de benzyl 4.6diméthylpyrimidyl-2-thiolcarbonate et 2.3 ml de triéthylamine, puis on agite à température ambiante pendant 15 heures.

- 5 La solution réactionnelle obtenue est concentrée à siccité sous pression réduite, et le résidu lavé successivement avec 300 ml d'eau et 200 ml d'éther éthylique pour donner 6.0 g (100 %) du composé désiré sous forme d'une poudre jaune pâle.
- Point de décomposition 237 238°C. [a]_D + 45° (c 2, CHCl₃).

 (b) Préparation du 3,2',6'-tri-N-benzyloxycarbonyl-3',4'didésoxynéamine 1,6-carbamate (R1 = benzyl dans la formule II)

On dissout 1.34 g (1.62 mmol) du produit obtenu dans l'étape (a) ci-dessus dans 13 ml de diméthylformamide anhydre,

- 15 on ajoute 235 mg (4.9 mmol) d'hydrure de sodium (50 % de suspension dans l'huile) sous refroidissement à la glace et atmosphère d'argon. Le mélange est agité à température ambiante pendant 4 heures après quoi on neutralise la solution réactionnelle obtenue avec de l'acide acêtique et l'on verse
- 20 le tout dans 500 ml d'eau glacée pour séparer un précipité. Le précipité est rassemblé par filtration et purifié par chromatographie sur colonne de gel de silice (50 g de Wakogel C-200, Wakojunyaku Japon) développée avec des mélanges, chloroforme/acétone (2 : 1 et 1 : 1 en volume) pour donner
- 25 683 mg (62 %) du composé désiré. $\left[\alpha\right]_D^{28}$ + 58° (c 2, CHCl₃). R_f 0,25 en chromatographie en couche mince (CCM) sur gel de silice développé avec chloroforme éthanol (20 : 1).
 - Préparation du 3,2 ,6 -tri-N-benzylomycarbonyl-3 ,4 didésoxy-5-0-tétrahydropyranylnéamine 1,6-carbamate (R¹ = benzyl et R² = tétrahydropyranyl dans la formule
- 30
 - 3.7 g (5.15 mmol) du produit obtenu dans l'étape (b) ciavant sont dissous dans 50 ml de diméthylformamide, et l'on ajoute à la solution 1.3 g (15.5 mmol) de 3,4-dihydro-2H-
- 35 pyranne et 196 mg (1.14 mmol) d'acide para-toluéne-sulfonique anhydre. On laisse le mélange reposer 72 heures à température ambiante et l'on a joute à la solution réactionnelle 1 ml de

triéthylamine, puis on évapore sous pression réduite pour obtenir un résidu. Ce dernier est chromatographié sur gel de silice (300 g de Wako-gel C-200) en utilisant, comme solvant de développement, un mélange chloroforme-éthanol (100 : 1) pour obtenir 2,4 g (57 %) du composé désiré. Point de décomposition 79 - 83°C. [a] $_{\rm D}^{22}$ + 33° (c 0,5, CHCl₃). R_f 0,51 en CCM sur gel de silice développé avec un mélange chloroforme-éthanol (15 : 1).

(d) Préparation de la 3,2',6'-tri-N-benzyloxycarbonyl1-N-tert-butoxycarbonyl-3',4'-didésoxy-6-0-mésyl-50-tétrahydropyranylnéamine (R¹ = benzyl, R² = tétrahydropyranyl, R³ = tert-butyl et R⁴ = méthyl dans la
formule IV).

10

On dissout 2,3 g (2,86 mmol) du produit venant de

1'étape (c) ci-dessus dans 80 ml de dioxanne et on ajoute
à la solution obtenue 25 ml d'une solution aqueuse 0,05 M
d'hydroxyde de baryum. Le mélange est agité à 60°C pendant
30 minutes, puis on y ajoute encore 30 ml d'une solution
0,05 M d'hydroxyde de baryum et l'on agite une heure.

20 Une autre addition de 30 ml d'une solution aqueuse 0,05 M d'hydroxyde de baryum est alors effectuée et le mélange est agité pendant une heure pour ouvrir l'anneau carbamate cyclique en 1,6. Une fois la réaction terminée, on fait passer dans la solution réactionnelle du dioxyde de carbone

25 gazeux; on sépare ainsi un précipité que l'on filtre. Le filtrat est évaporé sous pression réduite et le résidu extrait avec 200 ml de chloroforme. L'extrait est concentré à siccité sous pression réduite pour donner 2,24 g d'une poudre jaune pâle de 3,2',6'-tri-N-benzyloxycarbonyl-3', 30 4'-didésoxy-5-0-tétrahydropyranylnéamine (R¹ = benzyl et R² = tétrahydropyranyl dans la formule III').

La poudre ainsi obtenue est dissoute dans 50 ml de méthanol, puis on ajoute 0,4 ml de triéthylamine et 1,35 g (5,7 mmol) de tert-butyl 4,6-diméthylpyrimidyl-2-thiolcar35 bonate. Après agitation du mélange à température ambiante pendant une nuit entière, on évapore la solution réactionnelle

sous pression réduite pour obtenir un résidu que l'on reprend dans 20 ml de toluène, puis on y ajoute du n-hexane pour obtenir un précipité. Le précipité est rassemblé par filtration et lavé à l'eau pour donner 2,24 g d'une poudre de 3,2',6'-tri-N-benzyloxycarbonyl-1-N-tert-butoxycarbonyl-3',4'-didésoxy-5-0-tétrahydropyranylnéamine.

On mélange une solution de cette poudre dans 50 ml de pyridine avec 574 mg (5,7 mmol) de chlorure de méthane-sulfonyl, et l'on agite le mélange une nuit entière à

- 10 température ambiante. La solution réactionnelle obtenue est concentrée à siccité et le résidu purifié par chromatograp phie sur colonne de gel de silice (150 g de Wako-gel C-200) développée avec un mélange toluène-acétone (5 :1) pour donner 1,65 g (60 %) du composé désiré. Point de décomposition 101 105°C. [α]²²_D + 29° (c 0,44, CHCl₃).
 - (e) Préparation de la 3-0-benzoy1-1,2',6'-tri-N-benzyloxy-carbony1-4-N-tert-butoxycarbony1-5-0-tétrahydropyranyl-N⁴-déglycyl-tri-N⁴,N⁶',0³-déméthylistamycin A (R¹ = benzyl, R² = tétrahydropyranyl, R³ = tert-butyl et R⁵= benzoyl dans la formule VI)

20

On dissout 1,37 g (1,43 mmol) du produit venant de l'étape (d) ci-avant dans 55 ml de tétrahydrofuranne sec et l'on ajoute à la solution 194 mg (3,6 mmol) de méthylate de sodium à 0°C sous atmosphère d'argon. Le mélange obtenu est

- 25 agité pendant 30 minutes puis on le laisse reposer à 10°C pendant 15 heures. La solution réactionnelle obtenu est mélangée à un excès de chlorure d'ammonium et d'eau, puis on extrait avec du chloroforme. L'extrait est concentré à siccité pour donner 1,23 g d'une poudre du dérivé aziridine
- 30 (R^1 = benzyl, R^2 = tétrahydropyranyl et R^3 = tert-butyl dans la formule V) $\left[\alpha\right]_D^{22}$ + 10° (c 0,5, CHCl₃). R_f 0,41 en CCM sur gel de silice développée avec un mélange benzèneacétate d'éthyl (1 : 1).

On dissout 1,12 g de la poudre ainsi obtenue dans 50 ml de diméthylformamide, à laquelle on ajoute ensuite 1,3 g de benzoate de sodium et on laisse le mélange reposer à température ambiante pendant 10 heures pour effectuer la

coupure de l'anneau aziridine. La solution réactionnelle obtenue est mélangée à 300 ml de chloroforme et lavée deux fois avec une solution aqueuse saturée de chlorure de sodium. La couche de chloroforme est séparée, séchée sur sulfate de sodium anhydre et concentrée à siccité. Le résidu est purifié par chromatographie sur colonne de gel de silice (180 g de Wako-gel C-200) développée avec un mélange toluène-acétate d'éthyl (5 : 2) pour donner 878 mg (76 %)du composé désiré. Point de décomposition 84-86°C.

10 [a] D + 61° (c 0,49, CHCl3). R 0,54 en CCM sur gel de silice développée avec un mélange benzène-acétate d'éthyl (1 : 1).

(f) Préparation de la tri-N¹ 'N²' ,N⁶'-benzyloxycarbonyl-N⁴-tert-butoxycarbonyl-O⁵-tétrahydropyranyl-N⁴-dégly-cyl-tri-N⁴ ,N⁶' ,O³-déméthylistamycin A (R¹ = benzyl, R² = tétrahydropyranyl, R³ = tert-butyl et R⁵ = H dans la formule (IV).

On dissout 860 mg (0,88 mmol) du produit obtenu dans l'étape (e) dans 20 ml d'un mélange méthanol/ammoniac à 12 % et on laisse reposer la solution à température ambia:

- 20 12 % et on laisse reposer la solution à température ambiante pendant 40 heures pour effectuer l'élimination du groupe 3-0-benzoyl. La solution réactionnelle obtenue est concentrée à siccité et le résidu chromatographié sur gel de silice (70 g de Wako-gel C 200) avec, comme solvant de dé-
- 25 veloppement un mélange benzène-acétate d'éthyl (1 : 1) pour obtenir 693 mg (90 %) du composé désiré. Point de décomposition 88 90°C. [α] 22 + 44° (c 0,5, CHCl₃). R_f 0,18 en CCM sur gel de silice développée avec un mélange benzène-acétate d'éthyl (1 :1).
- 30 (g) Préparation de la N⁴-déglycyl-di-N⁶',0³-déméthylistamycine A (composé de formule (VIII).

On dissout 680 mg (0,78 mmol) du produit venant de l'étape (f) dans 10 ml d'une solution aqueuse à 90 % d'acide trifluoracétique à 0°C et on laisse de côté 2 heures pour

35 effectuer l'élimination hydrolytique du groupe tétrahydropyranyl avec élimination éventuelle du groupe tert-butoxycarbonyl. La solution réactionnelle est alors concentrée à siccité. Le résidu obtenu est repris dans 50 ml de chloroforme et lavé successivement avec de la soude N et de l'eau.

La couche chloroformique est séparée, séchée sur sulfate de sodium anhydre et concentrée à siccité. Le résidu est purifié par uhromatographie sur colonne de gel de silice (50 g de Wako-gel C 200) développée avec un mélange chloroformeméthanol-ammoniaque 17 % (80 : 10 : 1) pour donner 350 mg ((65 %) d'une poudre de N¹, N², N⁶-benzyloxycarbonyl-N¹-déglycyl-tri-N¹, N⁶, 0³-déméthylistamycin A.

On ajoute à une solution dans 5 ml de méthanol de 10 293 mg (0,42 mmol) de cette poudre une solution de 27 mg de carbonate de sodium dans 0,5 ml d'eau, puis 55 mg (0,5 mmol) de chloroformiate d'éthyl à 0°C. Le mélange obtenu est agité à température ambiante pendant deux heures pour 15 effectuer l'introduction du groupe éthoxycarbonyl, après quoi on concentre à siccité la solution réactionnelle et on reprend le résidu dans 30 ml de chloroforme et on lave à l'eau. La couche de chloroforme est alors séchée sur sulfate de sodium anhydre puis concentrée à siccité pour donner 20 318 mg (98 %) d'une poudre de tri-N1, N2', N6'-benzyloxycarbonyl-N⁴-éthoxycarbonyl-N⁴-déglycyl-tri-N⁴,N⁶,0³déméthylistamycin A (R1 = benzyl et R3 = éthyl dans la formule VII). R 0,62 en CCM sur gel de silice développée avec un mélange chloroforme-méthanol-ammoniaque à 17 % 25 (80 : 10 : 1).

La poudre ainsi obtenue est dissoute dans 8 ml d'un mélange méthanol-eau acide acétique (2 : 1 : 1) auquel on ajoute 100 mg d'un catalyseur d'hydrogénolyse 5 % palladium-carbone; on maintient le mélange pendant deux heures sous 30 un courant d'hydrogène pour effectuer l'élimination des groupes benzyloxycarbonyl. Le catalyseur est ensuite éliminé du mélange réactionnel qui est alors concentré à siccité. On fait passer une solution du résidu dissous dans l'eau à travers une colonne de 11 ml d'Amberlite CG-50 (forme NH₄, 35 produit par Rohm & Haas Co., USA). La colonne est successivement lavée avec de l'eau et de l'ammoniaque 0,1 M puis éluée avec de l'ammoniaque 0,2 M. L'éluat est concentré à

siccité pour donner 143 mg (95 %) d'une poudre de N⁴-éthoxycarbonyl-N⁴-déglycyl-tri-N⁴, N⁶', 0³-déméthylistamycin A (\mathbb{R}^3 = éthyl dans la formule VII'). $\mathbb{R}_{\mathbf{f}}$ 0,55 en CCM sur gel de silice développée avec un mélange chloroforme-méthanol ammoniaque à 17 % (3 : 3 : 1).

On dissout 130 mg (0,36 mmol) de la poudre ci-dessus dans 6 ml d'acide trifluoracétique anhydre à 0°C, on concentre la solution à siccité et on reprend le résidu dans 3 ml de tétrahydrofuranne sec. On ajoute à la solution 10 obtenue 15 ml d'un complexe hydrure de bore M/tétrahydrofuranne (un produit de Aldorich Co., USA) et on agite le mélange à 50°C pendant 18 heures pour effectuer la conversion par réduction du groupe éthoxycarbonylamino en groupe méthyl-amino. On ajoute de l'eau à la solution réactionnelle 15 que l'on concentre ensuite à siccité et on reprend le résidu dans 10 ml d'eau. Le pH de la solution aqueuse est réglé à 8 par addition d'ammoniaque aqueuse et on la fait passer à travers une colonne de 30 ml d'Amberlite CG-50 (forme NH4). La colonne est successivement lavée avec de . 20 l'eau et des solutions aqueuses d'ammoniaque 0,2 M, 0,3 M et 0,4 M, puis éluée avec de l'ammoniaque 0,5 M. L'éluat est rassemblé et concentré à siccité pour donner 45 mg (40 %) du monocarbonate du composé désiré sous forme de poudre. Point de décomposition 115 - 118°C. $\left[\alpha\right]_{D}^{22}$ + 102°

25 (c 0,65, H₂0). Spectrométrie de masse : m/e 304 (M⁺). CCM sur gel de silice : R_f 0,12 si le développement est fait avec la couche inférieure d'un mélange chloroformeméthanol-ammoniaque à 28 % (2 : 1 : 1) et R_f 0,50 si le développement est fait avec un mélange butanol-éthanol-30 chloroforme-ammoniaque à 17 % (4 : 5 : 2 : 5).

Exemple 2

Préparation de la di-N⁶',0³-déméthylistamycine A (composé final de formule I)

On dissout 45 mg (0,123 mmol) du monocarbonate de 35 N⁴-déglycyl-di-N⁶',0³-déméthylistamycine A obtenu dans l'étape (g) de l'exemple 1 dans 3 ml de méthanol et l'on ajoute à la solution 0,017 ml (0,123 mmol) de triéthylamine

et 94,9 mg (0,38 mmol) de N-benzyloxycarbonyloxysuccinimide

On laisse reposer le mélange obtenu à température ambiante pendant 6,5 heures pour effectuer l'introduction des groupes benzyloxycarbonyl en tant que groupes amino-protecteurs.

10 La solution réactionnelle contenant la tri-N¹, N², N⁶'benzyloxycarbonyl-N⁴-déglycyl-di-N⁶', O³-déméthylistamycin A
est alors concentrée à siccité et le résidu repris dans
3 ml de dioxanne, puis on ajoute 67,9 mg (0,18 mmol) d'ester N-hydroxysuccinimide de N-benzyloxycarbonylglycine.

15 Le mélange ainsi obtenu est maintenu pendant 6 heures à 60°C pour effectuer l'introduction du groupe glycyl, après quoi on concentre à siccité la solution réactionnelle contenant la tétra-N¹,N²',N⁶',N²"-benzyloxycarbonyl-di-N⁶',0³-déméthylistamycin A ainsi formée et le résidu est dissous 20 dans 4 ml d'un mélange acide acétique méthanol et eau (2 : 1 : 1).

On ajoute à la solution obtenue 50 mg de palladium 5 % -carbone comme catalyseur d'hydrogénolyse et on laisse reposer pendant 4 heures le mélange sous un courant d'hy-

- 25 drogène pour effectuer la réaction de déprotection pour l'élimination des groupes benzyloxycarbonyl. Le mélange réactionnel est filtré pour éliminer le catalyseur, le filtrat est concentré à siccité et le résidu repris à l'eau.
- 30 On fait passer la solution aqueuse obtenue à travers une colonne de 6 ml d'Amberlite CG-50 (forme NH₄) et on lave la colonne successivement avec de l'eau, de l'ammoniaque 0,1 M et de l'ammoniaque 0,3 M puis on élue avec de l'ammoniaque 0,4 M. L'éluat est rassemblé en fractions de
- 35 1 ml et l'on combine les fractions actives N° 4-10, que l'on concentre à siccité pour obtenir 15 mg (29 %) du monocarbonate de di-N⁶'-0³-déméthylistamycine A sous forme

de poudre. Point de fusion 138 - 145°C (décomp.), $\begin{bmatrix} \alpha \end{bmatrix}_{D}^{22}$ + 136° (c 0,36, eau).

- REVENDICATIONS -

1. Nouveau dérivé de l'istamycine A caractérisé en ce qu'il est la di-N^6 ', 0^3 -déméthylistamycine A de formule développée :

10

H₂ N

L

S

N H₂

OH

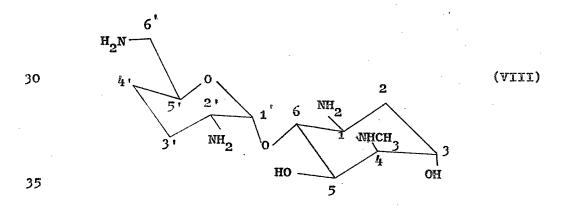
OH

OCCH₂ NH₂

COCH₂ NH₂

ainsi que ses sels d'addition acide.

20 2. Procédé de préparation du composé selon la revendication 1 caractérisé en ce qu'il consiste à bloquer simultanément avec un groupe amino-protecteur les trois groupes amino en position 1, 2 et 6 du composé de formule développée :



à faire réagir le dérivé tri-N protégé obtenu avec la glycine ou une glycine N-protégée dont le groupe amino a été bloqué avec un groupe amino-protecteur, ou avec un équivalent fonctionnel de ladite glycine pour acyler le groupe 5 méthylamino non protégé en position 4 du composé (VIII) et à éliminer tous les groupes amino-protecteurs restant du produit d'acylation.

- 3. Procédé selon la revendication 2 caractérisé en ce que le groupe amino-protecteur servant au blocage des trois 10 groupes amino est le groupe benzyloxycarbonyl.
 - 4. Procédé selon la revendication 3 ou la revendication 4 caractérisé en ce qu'on fait réagir le dérivé protégé du composé (VIII) avec l'ester N-hydroxysuccinimide de la N-benzyloxycarbonylglycine.
- 15 5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 2 à 4 caractérisé en ce que les groupes amino-protecteurs résiduels sont éliminés par hydrogénolyse.
 - 6. Composition pharmaceutique comportant comme ingrédient actif une quantité thérapeutiquement efficace du composé de
- 20 formule (I) ou de l'un de ses sels d'addition acide pharmaceutiquement acceptable, en combinaison avec un support ou un adjuvant pharmaceutiquement acceptable.

-25